



Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Stationnement	Commercial / Industriel
Jusqu'à 90 000 €	8 000 €	3 000 €	30 % du loyer annuel HT
De 90 001 € à 100 000 €	10 000 €		
De 100 001 € à 150 000 €	12 000 €		
De 150 001 € à 250 000 €	15 000 €		
De 250 001 € à 400 000 €	6 %		
De 400 001 € à 500 000 €	5.5 %		
De 500 001 € à 1 000 000 €	5 %		
De 1 000 001 € à 1 300 000 €	4.5 %		
A partir de 1 300 001 €	4 %		
Ils ne sont dus qu'à la réalisation de notre mission, à la signature de l'acte authentique de vente			

Honoraires de location TTC

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	150 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	12 € / m ²	12 € / m ²
Etat des lieux location vide	3 € / m ²	3 € / m ²
Etat des lieux location meublée	3 € / m ²	3 € / m ²
Location de Parking / Box / Cave	1 mois de loyer charges comprises	1 mois de loyer charges comprises + 100 € TTC de rédaction d'acte.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Parc Immo – 100 avenue Simon Bolivar 75019 Paris / ORPI Foncier Nation – 1 bis rue Fabre d'Eglantine 75012 Paris

Honoraires au 01/01/2024

EURL PARC IMMO / Capital social de 5 000 € / 829 014 349 R.C.S. Paris

Carte professionnelle Transactions CPI 9401 2017 000 018 833 délivrée par la CCIP

Garantie : SOCAF – 26 avenue de Suffren 75015 Paris – 120 000 €

La délivrance d'une note est obligatoire